

Monsieur Claude Dumoulin de Laylante
Monsieur Patrick Dumoulin de Laylante
Château de La Hiera
24310 Brantôme en Périgord

Objet : enquête publique
PLU-POA-AVAP
Communauté de
Communes Dronne
et Belle

Monsieur le président de la
Commission d'enquête PLU-POA
AVAP
Communauté de Communes Dronne
et Belle
ZAE Liens Leude
24310 Brantôme en Périgord

Brantôme, le 4 juillet 2019

Monsieur le président,

Nous sommes propriétaire et gestionnaire du château de La Hiera à Brantôme qui est classé Monument Historique depuis 1892 et qui constitue l'un des monuments majeurs de la commune de Brantôme.

À notre grand étonnement, nous n'avons pas été contactés par quiconque lors de l'élaboration du plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU) et de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la Vallée de la Dronne. Les dossiers soumis à enquête publique actuellement sont, en conséquence, incomplets concernant le château de La Hiera.

Le dossier relatif à l'AVAP mentionne, certes, le

monument précité mais il ne renferme, d'après nos observations, aucune notice descriptive afférente à l'historique ou à l'originalité architecturale de cette demeure. Des lacunes similaires ne peuvent être déplorées à propos du château de Luyntreau ou du château de Hamfort, par exemple.

Le patrimoine naturel et notamment arboré de "La Hiera" est totalement ignoré et ne bénéficie d'aucune mesure de protection.

Plus grave encore, le site troglodytique qui est recensé dans l'Inventaire Général et qui constitue un élément essentiel de notre propriété est complètement passé sous silence dans les documents relatifs à l'AVAP.

Une partie importante du parc de La Hiera est incluse dans la "zone tampon" de l'AVAP alors qu'il s'agit de l'écurie de verdure d'un monument dont l'architecture Renaissance est exceptionnellement remarquable.

Ces remarques ont été formulées verbalement le 3 juillet 2019 devant deux membres de la commission d'enquête.

En vous remerciant de bien vouloir les prendre en considération, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

Dumoulin de LaPlante

Dumoulin de LaPlante